



BEAUREGARD-BARET

INFOS PERISCO' SEPT 2024

A partir de septembre 2024 la Mairie organise les services périscolaires (accueil garderie et cantine) en partenariat avec Familles Rurales qui en assure la coordination pédagogique.

Inscriptions	En cas de problème de dernière minute	Pour des questions sur les activités, le fonctionnement
Les inscriptions se font sur le portail famille de numerian. Attention, ce portail ne fonctionne pas correctement sur téléphone portable. En cas de besoin vous pouvez accéder à un ordinateur en Mairie sur RDV.	Prévenir la garderie périscolaire Au 04 12 04 07 65 de 11h à 14h ou à partir de 16h.	Vous pouvez joindre Familles Rurales, Marion TARRISSE au 04 75 48 86 54 Kidomino.frjaillans@gmail.com

ECOLE FELICIEN CHABERT

A partir de septembre 2024, seule la liste d'appel des enfants inscrits au périscolaire sera utilisée par les agents.

Si votre enfant est inscrit au périscolaire, il ne pourra en aucun cas quitter l'établissement sans une information écrite ou un appel au périscolaire dans un délai suffisant. Les messages oraux transmis par les enfants ne sont pas valables.

Si vous n'avez pas inscrit votre enfant au périscolaire, il n'apparaîtra pas sur la liste d'appel. Il sera accompagné jusqu'au portail par son enseignante soit, pour être récupéré par un adulte, soit pour rentrer chez lui par ses propres moyens.

Le document « ANNEXES AUTORISATION DE SORTIE DE L'ECOLE ET DIRECTIVES EN CAS D'ABSENCE D'UN PARENT OU REPRESENTANT LEGAL » qui vous a été demandé lors de l'inscription au périscolaire n'a plus de valeur et ne sera pas utilisé.

TRANSPORT SCOLAIRE

A compter de septembre 2024, tous les transports en bus sont organisés par Valence Romans Mobilité.

Tous les bus du matin, du midi (aller et retour) et du soir seront toujours en place (attention, les horaires ont changé suite aux modifications des horaires scolaires).

Le transport n'étant plus organisé par la commune, **les inscriptions au bus ne sont plus nécessaires.**

Il n'y a plus de liste d'appel des enfants qui prennent le bus.

Les enfants qui sortent de l'école pour rentrer chez eux à pied ou pour prendre le bus **NE SONT PAS ACCOMPAGNÉS, NI SURVEILLÉS. ATTENTION**, pour les enfants de l'école Félicien CHABERT qui prennent le bus pour venir à l'école et repartir chez eux (à midi ou le soir) **ne sont pas accompagnés ni dans le bus, ni jusqu'à l'arrêt de bus.**

Les enfants doivent attendre le bus devant la passerelle de l'école. En cas de mauvais temps, ils peuvent s'abriter sous l'abri-bus à l'entrée du parking.

Assurez-vous que votre enfant soit prêt pour faire ce trajet en autonomie et sans accompagnement dès la sortie de l'école.

ECOLE DU VERCORS

A partir de septembre 2024, seule la liste d'appel des enfants inscrits au périscolaire sera utilisée par les agents.

TRANSPORT SCOLAIRE

A compter de septembre 2024, tous les transports en bus sont organisés par Valence Romans Mobilité.

Tous les bus du matin, du midi (aller et retour) et du soir seront toujours en place (attention, les horaires ont changé suite aux modifications des horaires scolaires).

Le transport n'étant plus organisé par la commune, **les inscriptions au bus ne sont plus nécessaires.**

Il n'y a plus de liste d'appel des enfants qui prennent le bus.

L'accès au bus pour les enfants de GS et CP est réglementé.

Vous devez impérativement accompagner votre enfant jusqu'à la montée du bus et attendre son départ.

Les enfants ne peuvent prendre le bus de Beauregard pour aller à Meymans QUE si l'accompagnateur est présent.

En cas d'absence d'accompagnateur, vous devrez amener votre enfant à l'école par vos propres moyens.

Pour les trajets du midi (aller/retour à la cantine) et du soir les enfants sont normalement accompagnés dans le bus. En cas d'absence d'accompagnateur, il pourra vous être demandé de venir récupérer vos enfants à la sortie de l'école.